

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
et des Décisions du Maire**

**Séance du Lundi 27 Novembre 2017**

L'An deux mille dix-sept, le lundi 27 Novembre, à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : 19

P. RIO – F. OGBI - Y. LEBRIAND – S. LAATIRISS – C. TAWAB KEBAY – P. TROADEC – S. BELLAHMER – P. LOUISON – J. BORTOLI – C. VAZQUEZ – F. NDOMBELE – M. GAMIETTE - M. SOILHI – Y. BOUKANTAR – M. AUBRY – Y. ITOUA – C. RENKLICAY – S. GIBERT – S. GAUBIER.

Absents excusés représentés : 10

D. ATIG représenté par P. LOUISON – E. ETE représentée par C. VAZQUEZ – A. ZERKAL représenté par S. BELLAHMER – A. QAROUACH représenté par C. TAWAB KEBAY – M. RAMI représentée par Y. LE BRIAND – I. GRENOUILLAT représentée par P. RIO – G. BAGAVANNE représenté par S. LAATIRISS – C. MABANZA représentée par F. OGBI – T. DIAWARA représentée par Y. ITOUA – C. M' PIANA représentée par S. GIBERT.

Absent excusé : 1

G. BINOIS.

Absents : 5

**Délibération N° DEL-2017-0097 :** « **MOTION** – *Lutte contre la traite Humaine – Le refus de toutes les formes d'esclavage - ».*

Il y a 10 jours la chaîne de télévision américaine CNN a dévoilé dans un reportage effrayant la traite humaine en Libye. Dans des conditions d'emprisonnement horribles, ces hommes sont considérés comme des esclaves que l'on vend pour quelques dollars. Cet esclavage moderne doit indigner toutes celles et ceux qui défendent les Droits de l'homme. La Libye, pays en proie au chaos depuis plusieurs années se transforme pour ces migrants en véritable enfer sur terre. Sur les images de CNN, on peut voir ces hommes traités comme une simple marchandise, comme du bétail.

L'esclavage est un fléau qui touche l'ensemble du globe et que l'on doit combattre partout, en Libye mais aussi dans nos États développés. Selon les Nations unies et le Conseil de l'Europe, la traite des êtres humains serait la troisième forme de trafic la plus rémunératrice dans le monde après le trafic de drogue et la contrefaçon. La traite générerait un profit de 32 milliards de dollars par an.

Le nombre de personnes recrutées et exploitées à travers le monde, chaque année est estimé à 2,5 millions de personnes, principalement des femmes et des enfants.

1/2

Nous nous félicitons de la condamnation de la France, par la voix du Président de la République, de

ce qui constitue un crime contre l'humanité, reconnu comme tel depuis la loi Taubira de 2001, puis par la création d'une journée de commémoration, chaque 10 Mai par le Président de la République.

Cette terrible actualité nous montre à quel point cette loi de condamnation de l'esclavage, au-delà de son aspect mémoriel, demeure aujourd'hui un impératif politique, juridique et moral. Elle renforce aussi notre conviction, selon laquelle, la promotion de la culture de Paix est un outil d'éducation essentiel d'émancipation et de lutte contre des pratiques indignes.

- Considérant la tradition humaniste de Grigny, ville pour la paix, qui s'est toujours engagée dans les combats pour la dignité des peuples contre les atteintes aux droits humains
- Considérant l'engagement de la ville de Grigny dans la lutte contre l'esclavage et pour la mémoire de la traite négrière, manifestée notamment par un mémorial commémoratif le 23 Mai 2015, et la tenue d'une cérémonie annuelle.
- Considérant l'horreur de l'esclavage, crime contre l'humanité
- Considérant la convention de 1949 de l'ONU pour la répression de la traite des être humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui
- Considérant le Protocole additionnel de la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée (UNTOC, dite "Convention de Palerme"), visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants
- Considérant le Plan d'action mondial contre la traite des êtres humains (résolution 64/293)
- Considérant que l'intervention militaire Franco-britannique en Lybie, par son objectif flou, par le détournement du mandat initial de l'ONU, par son retrait précipité, cette intervention s'est révélée être un désastre qui n'est pas sans conséquence sur le chaos régnant aujourd'hui en Lybie

#### **Au-delà de la condamnation unanime, Le Conseil Municipal de Grigny**

- Demande à la France de proposer au Conseil de Sécurité des Nations Unies la réunion au plus vite d'une conférence internationale de lutte contre la traite humaine.
- Rappelle à quel point les aventures militaires des puissances occidentales sous le giron de l'Otan, ont profondément déstabilisé le continent africain et le Moyen Orient, avec pour résultante la constitution d'un terreau favorable aux réseaux djihadistes et criminels.
- Demande aux pouvoirs publics de soutenir activement les associations humanitaires qui combattent ce commerce barbare.
- 

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,



Le Maire,

Philippe RIO

Vote : A l'unanimité.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 30 NOV. 2017

Transmis au contrôle de légalité le : 30 NOV. 2017